



Saint-Cassien, le 29 avril 2021

A l'attention des président·e·s des clubs de l'Ain,

Mesdames, Messieurs,

Né en 1994 de la volonté des clubs de l'Ain, le Comité a initié la mise en place d'**actions indispensables** à notre développement (formations, stages, compétitions...). Maillon essentiel de notre structure fédérale, le Comité impulse et coordonne des actions au bénéfice de tous et au plus près des préoccupations des clubs. La **professionnalisation** a permis de renforcer ce rôle et l'implication d'Antoine CHARBONNET sur les dernières années au côté de tous les clubs de l'Ain permet la cohérence de développement du badminton sur le Département.

Suite à l'Assemblée générale du comité le 19 septembre dernier, **aucune équipe** ne s'est présentée afin de mener à bien les projets pour la **prochaine olympiade**. Cette situation plus que problématique, a été tempérée par la crise sanitaire, qui de fait, a empêché toutes les actions habituelles de se dérouler. Ainsi, le salarié du comité, Antoine CHARBONNET, a pu assurer les missions indispensables au fonctionnement de base du comité et **maintenir le lien** avec les clubs.

Mais avec la reprise qui se profile, espérons-le, le plus rapidement possible, cette situation ne peut en rien perdurer. Aucune association n'a le droit de fonctionner avec une seule personne à sa tête et votre comité risque donc la **dissolution**. Sans comité, plus d'interclubs, plus de circuit jeunes, plus de formations, plus de calendrier départemental et de tournois, plus de collectif départemental et d'accompagnement en compétition, ... et **plus de salarié** pour accompagner les clubs dans leur développement.

Afin d'éviter ce scénario catastrophe, il est **indispensable** que les clubs et les licenciés de l'Ain se mobilisent pour former une équipe de **bénévoles** prêts à s'investir pour le badminton dans le département. C'est pourquoi, nous vous convions à une **réunion en visioconférence** accessible par ce lien :

<https://meet.google.com/hox-xhfk-bvx>

Le mercredi 05 mai à 19h30

Afin de trouver une issue favorable à cette crise majeure que traverse le comité de l'Ain.

Il est **indispensable** que tous les clubs soient représentés par un membre du bureau (de préférence le ou la président.e) mais aussi par des personnes susceptibles de pouvoir s'investir dans le futur comité soit dans le Conseil d'Administration, soit dans une Commission.

Merci de nous indiquer **par retour de mail**, les personnes qui participeront à cette visio pour votre club, leur fonction et leurs coordonnées afin que l'on puisse leur transmettre le lien de la réunion.

Sachant compter sur votre volonté de sauver le comité, son salarié et ses actions, je vous assure de tout le soutien de la ligue, de ses élus et de ses salariés pour vous accompagner dans la **mise en place d'une nouvelle équipe**.

Sportivement,

Frédéric PICHARD

Président du Comité de l'Ain

Laure GRANGEON

Présidente de la Ligue AURA